

Année scolaire

2023 - 2024



***Projet  
d'établissement***



# Projet d'établissement (extrait)

## Préambule

---

*L'institut Sainte-Marie à Jambes rassemble des élèves internes et externes, inscrits dans l'enseignement de transition général et technique, de qualification technique et professionnelle et les accueille dans leur singularité, dès le premier degré. La population scolaire de l'établissement est assez hétérogène. La diversité des options attire un public de jeunes aux visages multiples...*

*Notre école a pour but de donner à chacun des chances égales d'émancipation et d'insertion dans la vie, de l'accompagnement de jeunes en difficulté scolaire.*

*La réputation de l'établissement s'est construite sur ces bases et, de même, sur son ouverture aux élèves handicapés moteurs pour lesquels une infrastructure adaptée existe depuis plusieurs années (plans inclinés, ascenseurs, matériel scolaire adapté). Les élèves assument de manière très responsable la prise en charge de leurs condisciples handicapés et l'on peut affirmer que leur présence constitue un véritable enrichissement pour la communauté scolaire.*

*Toutes nos actions et décisions sont prises en accord avec les 4 valeurs qui caractérisent notre école : Accueil – Bienveillance – Solidarité – Responsabilisation.*

## **1. L'institut Sainte-Marie : une école catholique**

---

**« Alors Jésus posa sur lui son regard et se mit à l'aimer » (Marc, 10,21)**

Ce regard grandit l'autre et lui révèle ses richesses. Ainsi, notre école se veut un lieu de vie, de convivialité et de partage dans l'esprit de l'Évangile.

- Au quotidien, nous souhaitons vivre l'accueil et l'ouverture à la différence (physique, sociale, intellectuelle et religieuse) afin que chacun puisse trouver sa place.
- Nous souhaitons aussi poser ce regard sur le monde en accomplissant des gestes de solidarité.
- Nous voulons offrir à chacun, en respectant son chemin personnel, des possibilités d'écoute, de réflexion et d'intériorité.
- Nous inscrivons ces démarches dans une dynamique liée à un thème d'année et au rythme des temps forts de l'année liturgique (Noël, Pâques) et de la vie scolaire (rentrée, fin d'année).

Dans l'esprit de la devise des sœurs de Sainte-Marie, nous essayons de vivre ces engagements dans la simplicité et la joie.

## **2. Moyens mis en œuvre pour faciliter la transition entre les deux dernières années de l'enseignement primaire et le premier degré de l'enseignement secondaire**

---

Les professeurs, soucieux d'une bonne adaptation de l'élève venant de l'école primaire, travaillent en équipe pour préparer au mieux ce nouveau pas à franchir. Tout est mis en œuvre pour être attentif au « savoir être ». Accueil, disponibilité et respect des rythmes de chacun sont les clés de la réussite de ce nouveau départ pourvu que l'élève soit acteur de son apprentissage. Pas à pas, les professeurs sont attentifs aux résultats de l'élève et cherchent, avec le conseil de classe et le Centre PMS à guider l'adolescent de la manière la plus pertinente. Il est indispensable de créer un temps de rencontre avec les enseignants du primaire et d'y associer parents et enfants afin de présenter le premier degré.

En 1<sup>ère</sup> différenciée, l'enfant est accueilli dans sa réalité dans une classe où chacun est en situation particulière : il s'agit d'aider chaque enfant à progresser selon un rythme d'apprentissage différencié.

## **3. Modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré**

---

Durant les prochaines années, nous poursuivons l'objectif d'accompagner l'élève dans ses démarches intellectuelles et dans son épanouissement personnel en conformité avec la réforme du premier degré, du Plan d'Actions Collectives (PAC : voir annexe jointe) qui y est lié.

Trois objectifs seront poursuivis :

- Recherche de sens et de cohérence dans les apprentissages ;
- Aide à l'élève sur base d'une analyse de ses ressources et de ses besoins ;
- Information et concertation pour un accompagnement harmonieux.

## 4. Pratiques pédagogiques

---

L'objectif poursuivi à l'ISMJ en matière de pratiques pédagogiques est et restera dans les prochaines années l'autonomie et la responsabilisation de l'élève dans le travail en le plaçant comme acteur de son apprentissage.

L'importance du climat positif entre tous les acteurs de la communauté, le désir de perfectionnement dans les pratiques professionnelles, le travail collaboratif et interdisciplinaire contribuent depuis longtemps dans notre école à la réalisation de cet objectif.

En plus de ces bonnes pratiques à poursuivre, d'autres pistes seront suivies par les professeurs :

- énoncer en début d'année ou de parcours les objectifs poursuivis dans les cours en fonction des compétences ;
- ouvrir au monde par plus de références culturelles et d'actualité et par des expériences sur le terrain ;
- pratiquer l'interdisciplinarité ;
- développer chez le jeune l'autoévaluation qui responsabilise et rend adulte tout en permettant de réajuster l'étude ;
- favoriser la transition entre la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> qui est souvent un cap difficile à franchir dans le parcours scolaire de l'élève ;
- favoriser la recherche et les travaux personnels, notamment en fin de cycle.

Pour certaines options qualifiantes proposées à l'ISMJ, les stages sont rendus obligatoires par le décret de décembre 2013. Pour d'autres options, il s'agit d'un choix d'école. L'immersion d'un jeune dans un contexte réel facilite sa future insertion socioprofessionnelle et diminue l'éventuel décalage entre la formation en école et les réalités du monde du travail.

- Des stages de type 1 (observation) facultatifs sont organisés dans le cadre de l'orientation.
- Des stages de type 2 (pratique accompagnée) sont organisés en 4<sup>ème</sup> Techniques Sociales et d'Animation, en 4<sup>e</sup> Services Sociaux, en 6<sup>ème</sup> Optique et en 6<sup>ème</sup> Techniques Sociales.
- Des stages de type 3 (pratique en responsabilité) sont organisés en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Agent d'Education, en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Auxiliaire Administratif et d'Accueil, en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Aide familial(e), en 7<sup>ème</sup> Opticien, en 7<sup>ème</sup> Prothésiste dentaire, en 7<sup>ème</sup> Aide-soignant(e) et en 7<sup>ème</sup> année Gestionnaire de très Petites Entreprises.

L'ISMJ participe aux projets Erasmus+ proposant à certains élèves d'options qualifiantes d'effectuer une partie de leur stage à l'étranger avec le soutien de l'Union Européenne.

## 5. Démarches entreprises pour favoriser les choix d'études ou les choix professionnels des élèves

---

### a) Durant le premier degré

L'objectif à poursuivre est de continuer à associer les différents acteurs (équipe éducative, direction, PMS, élèves et parents) dans le choix de l'orientation au deuxième degré à partir du projet personnel de l'élève et en adéquation avec la réforme du premier degré.

## **b) Choix d'études ou choix professionnels au terme du troisième degré**

Tout au long du parcours scolaire, plusieurs démarches ont été entreprises pour favoriser les choix d'études et les choix professionnels des élèves :

- A partir de la 5<sup>ème</sup>, les classes de transition seront amenées à suivre le programme « orientation professionnelle » mis en place par une équipe d'enseignants. L'élève recevra un fascicule qui le suivra jusqu'à la fin de sa rhéto ;
- Aide du PMS, suivant les demandes individuelles des élèves, et rédaction d'un document « info-sup » distribué aux élèves intéressés ;
- Affichage des informations reçues des universités et des Hautes Ecoles ; possibilité d'obtenir une dispense de cours pour se rendre à certaines journées portes ouvertes ;
- La grille horaire du troisième degré de qualification, par les stages diversifiés qu'elle propose, favorise la maturation du choix d'études ou d'engagement professionnel ;
- En collaboration avec d'autres établissements de l'enseignement libre de Namur, une soirée d'information sur l'enseignement qualifiant est proposée chaque année (QUALINAM).

## **6. La communication dans l'école**

---

Dans une école qui a beaucoup grandi, il devient impératif de soigner la transmission des informations.

Le projet est d'identifier les problèmes créés par une mauvaise communication et d'y apporter des solutions concrètes

- Au sein du corps enseignant
- Entre les parents et l'école
- Entre les élèves et le corps enseignant

La mise en place des smart-tv dans les salles et de la plateforme numérique Smartschool constitue un élément important dans ce domaine.

INSTITUT SAINTE-MARIE  
Chaussée de Liège 246  
5100 Jambes

Tél. : 081/30.13.30  
Fax. : 081/30.67.53

accueil@ismj.be  
direction11@ismj.be  
direction\_12@ismj.be

Compte bancaire :  
ASBL ISMJ  
BE96 2500 0723 7905

Mise à jour : aout 2023